

ÉDUCATION POPULAIRE

Si le principe de l'éducation populaire, c'est de promouvoir, en dehors du système d'enseignement traditionnel, une éducation visant le progrès social ; depuis sa création par la Révolution française, (déclaration de Condorcet) il est marqué par de nombreux soubresauts.

C'est dans un contexte de lutte contre l'obscurantisme et l'emprise de l'Église catholique en France, que se diffuse l'idée de la nécessité d'une éducation de toutes et tous et, en l'occurrence, du peuple, par le peuple, pour le peuple. Ce sont les prémices de l'idée d'*éducation d'action directe*. Dans cette volonté, au cours du temps, ne vont cesser de s'y consacrer et de s'opposer à la fois, des courants orientés vers des fonctions différentes : les laïcs contre l'obscurantisme religieux – Auguste Comte et le positivisme, la Ligue de l'enseignement... ; les chrétiens contre la misère – création de la JOC et de la JAC... ; les ouvriers contre le capitalisme-amicales, mutuelles, coopératives, subversion des bourses du travail... Parallèlement l'État est constamment préoccupé par ce mouvement dangereux, parce qu'il lui échappe, et donc tenté en permanence de le récupérer.

Le début le l'institutionnalisation, sous Vichy et reconduit à la libération, sous la forme de l'agrément « jeunesse et éducation populaire » conduit à la fois à la création d'associations d'éducation populaire fondées dans la clandestinité (les Francas et Peuple et Culture, dont le manifeste se propose de « rendre la culture au peuple et le peuple à la culture ») mais débouche hélas, sur une Direction générale de la jeunesse et des sports en 48, signe de la perte de son ambition politique. La reconnaissance par l'État, accompagnée de droits pour les animateurs et d'allocation

de moyens aux associations, constituent un progrès indéniable, mais ne suffiront pas, au contraire, à réorienter la dérive désormais affirmée vers l'animation socio-culturelle : le sport, la pratique artistique... deviennent une fin en soi et la dimension politique disparaît encore davantage.

Aujourd'hui, si l'éducation populaire existe, et si elle n'a jamais cessé d'exister, c'est dans ses formes les plus diverses.

.....

« L'État est constamment préoccupé par ce mouvement dangereux, parce qu'il lui échappe, et donc tenté en permanence de le récupérer. »

.....

Elle existe partout où on mène une action en faveur de la conscientisation, de l'émancipation, du développement de la puissance d'agir et de la transformation sociale : dans les syndicats, dans les structures éducatives qui mettent en œuvre des pédagogies alternatives, dans les entreprises qui fonctionnent en autogestion, dans le travail social quand il n'est pas conçu comme un travail de contrôle social, etc., mais aussi dans les associations, fédérations sportives affinitaires... qui ont fait le lien entre leurs fonctions d'éducation-formation et les conditions de leur réalisation dans le système actuel.

Une sorte de définition de ce que le SNEP et le centre EPS et Société ne cessent de promouvoir avec les colloques qu'ils organisent et la revue *Contrepied* qu'ils publient. ♦ Jean-Pierre Lepoix